

SALLES COMMUNALES Délibération du 24/06/2024				
MANIFESTATIONS	ETE (1er avril au 30 septembre)			
	HABITANTS CAPELLOIS	ASSOCIATIONS (1)		NON CAPELLOIS
		Participation aux charges de fonctionnement		
Salle Hennebelle : Capacité 365 personnes - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	120,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	210,00 €
Repas 1 journée	260,00 €	----- 1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	260,00 €	450,00 €
Par journée supplémentaire	130,00 €		130,00 €	230,00 €
Manifestations payantes	320,00 €	80,00 €	320,00 €	550,00 €
Par journée supplémentaire	160,00 €	40,00 €	160,00 €	280,00 €
Halle Michel Flandre : Capacité personnes - CAUTION demandée 1 500 €				
Vin d'honneur	280,00 €	1ère utilisation Frais Fonctionnement	Seconde utilisation	480,00 €
Totalité de la Halle - 1 jour	970,00 €	250,00 €	970,00 €	1 650,00 €
Par journée supplémentaire	490,00 €	130,00 €	490,00 €	840,00 €
Manifestations payantes Totalité de la Halle - 1 jour	1 170,00 €	300,00 €	1 170,00 €	1 990,00 €
Par journée supplémentaire	590,00 €	150,00 €	590,00 €	1 010,00 €
1/2 Halle 1 jour	490,00 €	130,00 €	490,00 €	840,00 €
Par journée supplémentaire	250,00 €	70,00 €	250,00 €	430,00 €
Manifestations payantes 1/2 Halle - 1 jour	590,00 €	150,00 €	590,00 €	1 010,00 €
Par journée supplémentaire	300,00 €	80,00 €	300,00 €	510,00 €
Salle des Expositions : Capacité 1000 personnes - CAUTION demandée 1 000 €				
Vin d'honneur	100,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	170,00 €
Brocante	440,00 €	----- 1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	440,00 €	750,00 €
Autre manifestation 1 jour	270,00 €		270,00 €	460,00 €
Par journée supplémentaire	140,00 €		140,00 €	240,00 €
Manifestations payantes	440,00 €	110,00 €	440,00 €	750,00 €
Par journée supplémentaire	220,00 €	60,00 €	220,00 €	380,00 €
Maison des Associations (Grande salle) - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	100,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	170,00 €
Utilisation 1/2 journée	60,00 €	----- 1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	60,00 €	110,00 €
Utilisation 1 jour	110,00 €		110,00 €	190,00 €
Par journée supplémentaire	60,00 €		60,00 €	110,00 €
Manifestations payantes	160,00 €	40,00 €	160,00 €	280,00 €
Par journée supplémentaire	80,00 €	20,00 €	80,00 €	140,00 €
Maison des Associations (Petite salle) - CAUTION demandée 300 €				
Utilisation 1 jour	30,00 €	1ère utilisation GRATUITE	30,00 €	60,00 €
Par journée supplémentaire	20,00 €	----- 1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	20,00 €	40,00 €
Manifestations payantes	90,00 €	30,00 €	90,00 €	160,00 €
Par journée supplémentaire	50,00 €	20,00 €	50,00 €	90,00 €
SALLE DU FOYER CLUB - CAUTION demandée 500 €				
Vin d'honneur	100,00 €	1ère utilisation GRATUITE	Seconde utilisation	170,00 €
Utilisation 1/2 journée	80,00 €	----- 1 salle 1 fois/an (Ete ou Hiver)	80,00 €	140,00 €
Utilisation 1 jour	130,00 €		130,00 €	230,00 €
Par journée supplémentaire	70,00 €		70,00 €	120,00 €
Manifestations payantes	170,00 €	50,00 €	170,00 €	290,00 €
Par journée supplémentaire	90,00 €	30,00 €	90,00 €	160,00 €

Pour toutes les salles - Mise en place des tables et des chaises n'est pas assurée par le Service Technique
Si livraison autres que salles communales, la demande doit être faite 7 jours avant la manifestation et un forfait de 100 € sera demandé.

RÉUNIONS PRIVÉES	
<i>Base 1/2 journée ou inférieur à 4 heures</i>	
Salle HENNEBELLE	210,00 €
DEMI HALLE	240,00 €
TOTALITÉ de la HALLE	480,00 €
SALLE des EXPOSITIONS	170,00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS	170,00 €
SALLE du FOYER CLUB	170,00 €

Concessions Cimetière (délib. du 23/03/2010)	Emplacement	150,00 €	Colombarium	600,00 €
--	-------------	----------	-------------	----------

(1) Associations ayant siège social à La Capelle : La première demande est gratuite sauf HALLE et manifestations payantes (les frais de fonctionnement seront à régler).

Pour les salles autre que la Halle, si la 1ère utilisation est en hiver, une facturation des frais de chauffage sera demandée.

La réservation est effective par le dépôt du chèque en Mairie, qui sera encaissé après utilisation de la salle.

UN CHÈQUE DE CAUTION SERA DEMANDÉ À LA RÉSERVATION, MÊME POUR LES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DE LA GRATUITÉ DES SALLES.

Assimilé à une association CAPELLOISE, le COS GENDARMERIE : GRATUITÉ UNE SEULE FOIS PAR AN pour toutes les salles sauf la Halle

Michel FLANDRE, un forfait de 150 € sera demandé pour les frais de fonctionnement.

Pour la Halle Michel FLANDRE (Voir la participation ci-dessus).

Les associations capelloises ou les Capellois s'engagent à ne pas servir de prête-nom pour masquer l'utilisation des salles par un particulier même adhérent, ou pour une association extérieure.